**SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS**

**DELIBERATION**

Suite à la convocation en date du 7 décembre 2017. Le quorum n'ayant pas été atteint le 11 décembre 2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 15 décembre 2017.

PREFECTURE DU NORD
22 DEC. 2017
ARRIVEE

Étaient présents :

Mmes Haverlant, Massart, MM. Detournay, Dissaux, Gosset, Houssin, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cambien, Cauche, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Pouvoirs :

Mme Goube donne pouvoir à M. Detournay,

Vu le rapport n° 46-17

DECIDE

- d'approuver le budget primitif 2018 qui fait apparaître un montant de dépenses de 3.348.630,88 € pour un montant de recettes équivalent ;
- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;
- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat ;
- de fixer à 1.000 € la contribution qui sera sollicitée auprès de chaque membre du Syndicat.

VOTANTS : 8 POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès de Monsieur le Préfet, le 21 DEC. 2017

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX